

Dans les
entreprises

GIAT, PSA
La Poste...

p. 9 à 11

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1847 - 26 décembre 2003 - prix : 1 €

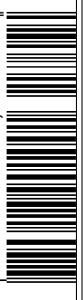
LE RÊVE DES UNS...



LE CAUCHEMAR DES AUTRES

Automobile : l'appétit ^{p. 12}
sans limites des patrons

M 06189 - 1847 - F - 1,00 €



Leur société

- p4 ■ Budget : des économies en perspective
- Baisse du pouvoir d'achat
- La SNCF et les handicapés
- p5 ■ Executive Life
- Raffarin aménage le territoire pour les patrons
- Croissance rime avec profit
- p8 ■ Les sans-logis manifestent
- p11 ■ Zones d'attente à Roissy
- Grenoble : des demandeurs d'asile à la rue

Tribune

- p4 ■ Notre "communauté", c'est la classe ouvrière

Dans le monde

- p6 ■ Italie : le scandale Parmalat
- La colère des travailleurs des transports publics
- Libye : quête des armes imaginaires
- p7 ■ Israël : des jeunes refusent de servir
- Haïti : manifestations contre Aristide
- Brésil : le PT exclut des parlementaires de gauche
- Naufrage d'un bateau de clandestins

Dans les entreprises

- p8 ■ Saint-Fons (Région lyonnaise)
- Reims-Aérospace (Marne)
- p9 ■ GIAT Industries Saint-Chamond (Loire)
- Daucy Le Plessis-Belleville (Oise)
- Heidelberg Montataire (Oise)
- p10 ■ Anncy (Haute-Savoie)
- Magasins Champion
- Groupe Carrefour
- SystèmeU-Langon (Gironde)
- p12 ■ Région Nord-Pas-de-Calais : automobile
- Groupe Peugeot-Citroën
- La Poste-Paris 8

Le Queen-Mary 2 vu par ceux qui l'ont construit

A grand renfort de publicité et de battage médiatique, le Queen-Mary 2 a été livré à son armateur et a quitté Saint-Nazaire. Ce paquebot transatlantique, le plus gros, le plus cher, le plus luxueux jamais construit au monde, restera aussi le plus meurtrier réalisé aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire.

Pendant 22 mois, ouvriers, techniciens et ingénieurs se sont côtoyés et succédé pour réaliser ce colosse de technologie et de sueur. Le résultat, c'est l'équivalent d'une ville propulsée, capable paraît-il d'affronter les pires conditions possibles au travers des océans, accueillant plus de 3 000 passagers avec 1 250 personnes à leur service.

Sur une surface flottante équivalente à un hectare s'empilent par niveaux et par ponts tout le nécessaire pour offrir aux passagers pouvant se le permettre les loisirs et le luxe les plus tapageurs.

Des suites à 24 000 euros la semaine aux dortoirs de l'équipage, en passant par les chambres de passagers les plus simples (sans fenêtre ni hublot)

louées 1 400 euros la semaine ; des différentes salles de restaurant 3 étoiles (dont une capable d'assurer simultanément le service de plus de 1 000 convives) aux cuisines permettant d'assurer cet exploit ; des salles de spectacles et casinos (Las Vegas et planétarium embarqués) aux salles des machines ; des piscines, golfs, thalasso, bars, boîtes de nuit et boutiques de luxe des ponts supérieurs aux cuves à fuel, à huile et à eau, en passant par le bloc opératoire, la morgue, le service en chambre, le ménage et la lingerie des ponts inférieurs, tout s'empile de bas en haut pour reproduire en mer un reflet soi-disant enchanteur de cette société.

Depuis cinq ans, 14 000 salariés dont deux tiers de sous-traitants et intérimaires s'activent dans un chantier-fourmilière pour produire une douzaine de géants des mers dont le fleuron est le Queen-Mary 2. Avec pour objectifs essentiels fixés et atteints par la branche Marine de l'Alstom l'augmentation de la productivité, la baisse des coûts de production de 30 % et le respect impératif des délais.

Cela s'est traduit par une dégradation des conditions de travail de tous, par une moyenne de 18 000 passages à l'infirmerie par an, des accidents graves, des expositions quotidiennes à des produits dangereux (800 travailleurs criminellement exposés à l'amiante viennent de quitter l'entreprise), deux accidents du travail mortels en 2000 sur d'autres paquebots, et la chute d'une passerelle d'embarquement du Queen-Mary 2 le 15 novembre dernier qui a tué 15 personnes (dont 7 visiteurs) et blessé gravement 32 autres.

Cela s'est traduit aussi par une sous-traitance exacerbée et une mise en concurrence des travailleurs du monde entier pour comprimer les salaires, jusqu'au non-paiement pur et simple (cf. les luttes des travailleurs indiens, grecs, portugais et roumains, LO n° 1807, 1809, 1811, 1830, 1831 et 1832 !).

Mais l'important, pour les actionnaires d'Alstom et pour Boissier, PDG des Chantiers, relayés par la mairie « gauche plurielle » de Saint-Nazaire et les politiciens locaux comme nationaux, c'est « l'excellence » de la Navale, c'est-à-dire sa capacité à produire des navires « à forte valeur ajoutée » et dégager des profits plantureux. D'autant plus que, alors même que les aides publiques à la Navale sont officiellement supprimées, c'est encore pas moins de 10 % du prix total des navires que l'État subventionne directement, sans

compter les financements publics que l'opacité des comptes des entreprises capitalistes ne permet pas de chiffrer. Tout cela sans nécessiter une immobilisation importante de capitaux, puisqu'une grande partie des charges est supportée par la sous-traitance et que le paiement par l'armateur est réalisé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le retour sur investissements, d'environ 15 % sur un navire comme le Queen-Mary 2 vendu 850 millions d'euros, représente un résultat juteux.

La livraison du Queen-Mary 2 constitue donc une bonne occasion de réjouissance pour les patrons qui, malgré un carnet de commandes presque vide, se déclarent confiants dans l'avenir de la construction de navires « à forte valeur ajoutée » à Saint-Nazaire. Pour les travailleurs par contre, cela se solde immédiatement par des centaines de licenciements et fins de contrat, sans perspective de retrouver du travail avant plusieurs mois, et pour ceux qui gardent un emploi par la perspective d'attaques redoublées.

Des centaines de navires-poubelles sillonnent pourtant les mers, au risque de naufrages entraînant leur équipage à la mort et souillant les côtes. Les profits accumulés permettent de maintenir tous les emplois et de produire des navires autrement plus utiles que des transatlantiques luxueux pour une poignée de privilégiés.

Correspondant LO

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N° 77
 (Décembre 2003-Janvier 2004)
 - Textes du 33^e Congrès de Lutte Ouvrière
 - Documents : le protocole d'accord LO-LCR pour les élections régionales et européennes
 Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste Internationaliste : <http://www.union-communiste.org>
 E-mail : contact@union-communiste.org
 Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
 6, rue Florian - 93500 PANTIN
 Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

• Queen Mary II

Le rêve des uns, le cauchemar des autres

Un mois après le dramatique accident qui avait vu le 15 novembre dernier une passerelle d'accès au *Queen Mary 2* s'effondrer, entraînant dans la mort quinze personnes, et dans lequel les responsabilités d'Alstom-Chantiers de l'Atlantique sont manifestes, les images de ce paquebot ont envahi les écrans de télévision au cours du week-end. Et de nous montrer, et remonter, le luxe de son immense hall d'accueil, de ses salons, de son théâtre, de ses restaurants, de son casino, de ses cinq piscines, de son centre de thalassothérapie.

Tout cela était censé faire rêver les foules. Et à défaut de rêver, il y avait effectivement de quoi rester songeur devant l'étalage de ce luxe et à l'énoncé de la somme que devront déboursier ceux qui s'offriront une croisière sur ce bateau. Pour le voyage inaugural, ce sera 3 100 euros par personne pour une cabine bas de gamme, 41 200 euros par personne pour une suite de 209 mètres carrés (c'est-à-dire environ trois ans et demi de salaire d'un smicard) !

Journaux et chaînes télévisées avaient été beaucoup plus discrets en ce qui concerne les conditions de vie et de travail de ceux qui ont œuvré à la construction de ce paquebot de luxe, en particulier les salariés des entreprises sous-traitantes utilisées par Alstom-Chantiers de l'Atlantique pour son plan de « montage exotique » destiné à lui fournir de la main-d'œuvre à « faible coût », selon les expressions utilisées par les dirigeants d'Alstom eux-mêmes.

Les ouvriers roumains, polonais, français ou indiens employés par ces sous-traitants ont dû faire grève... pour simplement obtenir le versement de leur salaire. Bien sûr, juridiquement, Alstom n'était pas responsable. Mais les dirigeants d'Alstom savaient pertinemment ce qu'ils faisaient en traitant avec les margoulins qu'ils avaient chargés de leur procurer de la main-d'œuvre à bon marché.

Les médias ont été tout aussi discrets, lors de la livraison du *Queen Mary 2*, sur ce qu'allaient devenir tous ceux qui ont travaillé à la construction de ce paquebot. Car si celle-ci a été la source de profits considérables pour

Alstom et ses actionnaires, la fin de ce chantier constitue à court ou moyen terme pour les travailleurs une menace de chômage. En l'espace de quatre mois, les effectifs employés aux Chantiers de l'Atlantique auront été réduits de moitié, passant de 12 000 avant l'été à 6 000 dans quelques semaines. Et la situation sera encore pire chez les sous-traitants de la région, où l'on s'attend, suivant le quotidien économique *La Tribune* « à des cascades de plans sociaux et de dépôts de bilan ».

Mais c'est ainsi que fonctionne cette société, dans laquelle le luxe insolent dont jouit une petite minorité est le pendant de l'exploitation que subit la grande majorité, avec ce que cela signifie de bas salaires, de mauvaises conditions de travail, et de menace constante du chômage.

Pourtant, pour aussi indécent que soit cet étalage de la richesse dont jouissent quelques parasites, les dépenses qu'il entraîne ne sont rien à côté du formidable gaspillage de richesses, de travail humain, qu'entraîne le système capitaliste dans tous les domaines, pas seulement dans l'industrie de luxe.

Dans une économie dont la seule loi est la course au profit, on ferme des entreprises qui pourraient fabriquer des biens utiles à la population quand elles n'apparaissent pas suffisamment rentables aux gros actionnaires. On réduit des millions de personnes au chômage, en se privant ainsi de leur intelligence, de leurs connaissances, de leur force de travail. On dépense des sommes faramineuses à construire du matériel de guerre, destiné à permettre aux grandes puissances d'imposer leur loi à la planète entière, et à protéger dans les pays pauvres les dictateurs qui défendent les intérêts de ces grandes puissances. On distribue sous formes de subventions et de dégrèvements des fortunes aux groupes capitalistes privés, alors que les services publics s'enfoncent dans un marasme croissant.

C'est de changer cela qu'il faut rêver, pour se préparer à le faire un jour. Et non des dorures du *Queen Mary 2*.

• Licenciements

Tous les moyens sont bons !

Alors que se déroulent les négociations entre le Medef et les syndicats sur « l'accompagnement social des restructurations » et que le patronat cherche à assouplir encore les conditions dans lesquelles peut s'opérer un licenciement économique, une enquête de la DARES (la Direction d'Études Statistiques du ministère des affaires sociales) souligne l'explosion des licenciements pour « motif personnel ». Elle démontre, si besoin était, que les patrons utilisent tous les moyens pour se débarrasser le plus aisément possible des salariés dont ils ne veulent plus.

La mise en place de mesures

« d'accompagnement social », dans le cadre de ce qu'on appelle un « plan de sauvegarde de l'emploi », n'est obligatoire qu'à partir de dix salariés licenciés pour motif économique, et ce dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Pour tous les autres licenciements économiques, individuels ou par paquet de moins de dix salariés, même lorsque le licenciement est dit « économique », il n'y a même pas cette contrainte, pourtant bien mince, pour le patronat.

Mais les patrons peuvent aussi licencier pour « motif personnel » en tirant prétexte d'une faute, d'une inaptitude ou d'une

insuffisance professionnelle. Comme le soulignent les auteurs de l'enquête eux-mêmes : « Dans une logique d'évitement des plans sociaux, compte tenu des incertitudes et risques de juridiction qu'ils comportent, les licenciements pour motif personnel seraient l'un des moyens de réduire ou de recomposer la main-d'œuvre dans le cadre des restructurations. » Ils constatent par ailleurs que les salariés âgés de plus de cinquante ans sont les plus exposés à ce risque, « ce mode de rupture du contrat de travail pouvant constituer un des outils de gestion de la main-d'œuvre vieillissante. (...) L'inadaptation phy-

sique à de nouveaux postes ou à des évolutions technologiques est souvent invoquée pour justifier le licenciement pour motif personnel d'un salarié âgé, alors que d'autres considérations, gestionnaires et financières notamment, peuvent en être à l'origine. » Concernant le type d'entreprise recourant le plus à ces licenciements, la DARES relève un lien avec « une absence de représentation du personnel dans l'établissement, une absence ou un faible niveau de syndicalisation ».

Il ne faut donc pas s'étonner si le nombre de ces licenciements pour motif personnel ne cesse d'augmenter depuis vingt

ans. En 1981, on comptait un licenciement pour motif personnel pour deux licenciements économiques. Aujourd'hui le rapport est inversé. Dans la période 1998-2001, les entrées à l'ANPE suite à des licenciements de ce type ont augmenté de 26 %.

Cette enquête ne fait que confirmer ce que savent bien des salariés soumis aux pressions d'un patron qui souhaite les licencier. La seule véritable entrave aux licenciements, c'est la résistance collective des travailleurs.

A. R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Notre « communauté », c'est la classe ouvrière

Les derniers débats sur le foulard islamique ont fait se lever une petite nuée de chefs religieux. Curés, imams, rabbins ont haussé la voix pour dénoncer « le retour d'une laïcité de combat ». Ils ont ainsi donné le ton d'un discours, repris bien plus largement, sur la « tolérance religieuse » ou le « respect des cultures ».

La question ne se pose pourtant pas comme cela. Le voile n'est pas seulement un signe religieux. C'est le signe d'un statut inférieur imposé aux femmes, de la soumission exigée d'elles, un signe qui les présente comme des objets. Plus qu'un signe en fait : le voile, c'est en soi une oppression. Dans certains pays, Afghanistan, Nigeria ou ailleurs, cette oppression s'accompagne d'autres, bien plus graves. Les femmes sont maintenues dans l'ignorance, dans l'esclavage domestique, dans une condition de paria. Et les tentatives d'échapper à la prison qu'est leur existence quotidienne peuvent leur coûter la vie.

Personne n'est seul sur sa planète : porter le voile, qu'on le veuille ou non, c'est s'inscrire dans ce monde-là. Une grande partie des filles et des femmes portant le foulard en France ne le font d'ailleurs que parce qu'elles y sont forcées, par la famille, le mari, les frères. C'est donc pour elles qu'il faut mener cette lutte : en solidarité avec la leur. Les enseignants et tous ceux qui s'opposent au foulard à l'école ont mille fois raison.

Mais si les femmes sont les premières victimes de la montée de l'obscurantisme religieux, elles ne sont pas les seules visées. Les hommes, et en particulier les travailleurs en feront aussi les frais. Il faut bien voir que c'est face à l'accroissement du chômage et des inégalités, face à l'appauvrissement et la marginalisation de toute une partie de la population du pays et du globe, que naissent et prospèrent les démagogues prêchant le repli sur la communauté ou la religion, excitant la haine des plus pauvres les uns contre les autres. Ainsi en est-il des Le Pen et compagnie, de tous ceux qui distillent leur poison d'extrême-droite au nom de l'identité nationale et de la « Chrétienté ». Ainsi en est-il de leurs pendants qu'on ren-

contre dans les courants tout autant d'extrême droite islamistes ou juifs. Ces gens-là font tout ce qu'ils peuvent pour faire oublier les intérêts communs qui pourraient unir les travailleuses et les travailleurs par delà leur origine, leur langue, ou même leur religion s'ils en ont.

Les politiciens qui, pour des calculs électoraux, ne trouvent pas mieux que d'exploiter ou flatter les préjugés religieux réactionnaires, contribuent consciemment à jeter de l'huile sur le feu. Mais ceux qui prétendent combattre ces préjugés sans rien faire pour changer la situation sociale, ne font qu'apporter de l'eau au moulin des religieux réactionnaires.

L'ordre capitaliste repose sur le principe même de l'inégalité. Et l'inégalité fondamentale, celle qui oppose travailleurs et patrons, s'appuie elle-même sur mille autres divisions. Divisions entre hommes et femmes, entre immigrés récents et Français dits « de souche », entre communautés culturelles ou religieuses. On sait qu'aujourd'hui en France les salaires des femmes sont, à travail égal, bien inférieurs à ceux des hommes. Ou que les enfants d'Algériens par exemple, sont quatre fois plus souvent au chômage que les autres... Oui, c'est sur les divisions entre exploités que le capitalisme prospère.

L'offensive des intégrismes religieux et communautaristes doit être mise en échec : il est nécessaire que ceux destinés à en faire les frais, les femmes mais aussi les hommes, se battent contre ces préjugés qui devraient être d'un autre siècle. Il faut refuser tout ce qui tend à nous mettre dans des cases, chrétiens, juifs ou musulmans, noirs, blancs, beurs. Car du point de vue des patrons, le racisme, l'oppression des femmes ou les préjugés religieux présente le même intérêt : nous faire oublier la division sociale fondamentale, celle qui nous oppose à eux. Nous diviser pour mieux régner.

Editorial
des bulletins d'entreprises
L'Étincelle de la minorité
du lundi 22 décembre 2003

Convergences Révolutionnaires n° 30 (novembre-décembre 2003), bimestriel publié par la Fraction
Dossier : Gouvernement et patrons à l'assaut de la Sécurité sociale. Quelles médecines nous concoctent Raffarin, Mattei, les trusts pharmaceutiques et les assurances ? Quel jeu jouent les syndicats ?

Articles : LO-LCR au-delà des élections ; voile à l'école et confusions à gauche et à l'extrême gauche ; Belgique : les patrons licencient, les syndicats collaborent ; Moyen-Orient : la guerre de Sharon aux Israéliens ; Iran : quand l'Union Européenne courtise le régime des ayatollahs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Budget

Ils économisent... sur ce qui est utile à la population

Le budget 2004 n'était pas encore voté que déjà le ministre délégué au Budget, Alain Lambert, annonçait son intention de réaliser des « économies structurelles » pour les années suivantes. Il veut réduire les dépenses de l'État d'au moins 9,5 milliards d'euros entre 2005 et 2007.

Son calcul est simple. Le gouvernement a promis que les dépenses de l'État ne progresseraient pas plus vite que l'inflation, entre 2005 et 2007. Cela fait 13 milliards maximum de dépenses supplémentaires. Or les augmentations prévues (intérêts de la dette publique, retraites des fonctionnaires, allègements de charges patronales) et les dépenses déjà programmées pour l'armée, la police et la justice, atteignent près de 23 milliards. Il faut donc récupérer l'excédent sur le budget des autres ministères, en particulier en réduisant le personnel.

Cette volonté d'économies se traduit d'ores et déjà dans la vie quotidienne des fonctionnaires. Si l'on ne limitait que les frais de petits fours, les voyages en première classe ou les séminaires haut de gamme, ce ne serait pas grave. Mais il faut économiser sur le papier, les photocopies, les affranchissements, les déplacements. Et cela bloque ou ralentit des services indispensables, par exemple les permis de construire ou les contrôles vétérinaires.

Car les économies sont ciblées : elles ne s'appliquent que dans les services qui sont utiles à la population. Y aura-t-il moins d'infirmières, moins d'agents de l'équipement, moins d'enseignants ? Certainement, mais quand même plus de missiles, plus d'avions de chasse, et surtout plus de réductions de charges pour les patrons.

Vincent GELAS



• Pouvoir d'achat :

Vous avez dit progression ?

Le ministère des Affaires sociales a publié ses indices des salaires et des prix. Le salaire moyen (salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés) aurait progressé de 2,5 % sur un an. Les prix, eux, ayant officiellement augmenté de 1,9 %, le pouvoir d'achat des salariés aurait augmenté de 0,6 %.

Mais il s'agit de chiffres officiels et de moyennes, c'est-à-dire de mensonges. Car on sait combien l'indice officiel des prix est outrageusement déformé.

Pour évaluer les revenus des travailleurs, on ne peut se limiter aux salariés en activité ayant conservé leur emploi tout au long de l'année. Il faut tenir compte des précaires, des travailleurs intermittents ou à temps partiel, des

chômeurs, des retraités, dont les revenus sont loin d'avoir progressé.

Cette relative augmentation des salaires, l'étude du ministère l'attribue en particulier au rattrapage de 5,27 % que certains smicards ont touché en juillet, du fait de l'harmonisation des divers smics. C'est avouer que la progression, si progression il y a, est dans l'infiniment petit.

La plupart des salariés ont l'impression justifiée que leurs revenus ont stagné, sinon reculé. Ils ont des indices bien plus valables que les statistiques gouvernementales : ce qui leur reste dans le portefeuille à chaque fin de mois.

Vincent GELAS

• La SNCF et les handicapés :

Une société guère solidaire

Les trois handicapés qui, faute de système adapté pour prendre le train, avaient dû effectuer le trajet de Paris au Havre dans le fourgon à bagages viennent de perdre leur procès à l'encontre de la SNCF, le tribunal ayant considéré que celle-ci ne pouvait être tenue pour responsable des décisions prises par ses agents.

Les handicapés qui avaient saisi les tribunaux savaient fort bien que leur

plainte ne pouvait aboutir mais ils voulaient, par leur geste attirer l'attention sur la façon dont la SNCF se soucie des handicapés.

Donner les moyens pour rendre la vie des personnes handicapées aussi normale qu'il est possible, ce serait simple solidarité, mais cette notion est bien loin de la direction SNCF qui a, comme souci premier, celui de la rentabilité.

M. R.

• Executive Life

Mission impossible pour la mission d'enquête

Debré, président UMP de l'Assemblée nationale, est favorable à une « mission » d'enquête parlementaire sur le scandale Executive Life. Il répond à la demande du PS qui, lui, souhaite une « commission » d'enquête, sortant de son silence sur une affaire qui dure depuis des années.

Mission et commission parlementaires seraient, paraît-il, pour les députés, deux moyens différents d'enquêter, la première disposant de pouvoirs plus limités que la seconde.

Mais entre l'une et l'autre il y a seulement un mot, car, pour le reste, dans un domaine aussi sensible que ces affaires politico-financières, il n'y a rien à attendre de ces gens-là pour faire connaître la vérité.

On nous présente Peyrelevade, l'ancien PDG du Crédit Lyonnais, qui proteste aujourd'hui pour ne pas avoir été inclus dans l'arrangement signé entre le gouvernement et la justice californienne, comme un homme de « gauche ». Quant à Pinault, l'homme

d'affaires au cœur du scandale, il est l'ami de Chirac. Les intérêts financiers sont intimement mêlés aux amitiés politiques.

Comme le déclarait un homme politique du début du XX^e siècle : « *Quand on veut enterrer une question, on nomme une commission* ». Aujourd'hui, on dit une « mission », mais cela n'a pas changé. Pour connaître toute la vérité, il faudrait en fait rendre publics, c'est-à-dire accessibles à tous, les avoirs et les biens de tous les dirigeants des grandes entrepri-

ses, de leurs hommes de paille et de leurs familles. Il faudrait rendre publics les comptes en banque des hommes politiques et établir un contrôle de la population sur l'économie et la politique, un contrôle permanent.

Un tel contrôle permettrait que des affaires comme celle d'Executive Life ne se produisent pas, avec leurs conséquences à l'encontre des contribuables et de la population.

Michel ROCCO

La croissance rime avec les profits pas avec l'emploi

Rodomontade, méthode Coué, ou anticipation ? L'Insee prédit le retour de la croissance dans les mois qui viennent et pour 2004. De toute façon, elle serait plutôt modeste, de l'ordre de 2 %. Ces prévisions ont un air de déjà entendu.

Mais si l'Insee table sur le retour de la croissance, en revanche, il ne prévoit guère d'amélioration pour l'emploi. Le nombre de chômeurs devrait rester quasiment le même, aux alentours de 10 % de la population active. Le petit mieux serait dû uniquement au remplacement du nombre limité de travailleurs qui, ayant commencé à travailler très jeunes, devraient partir à la retraite dans les mois qui viennent.

On peut déduire de ces prévisions qu'on produira davantage avec le même nombre de travailleurs. D'ailleurs l'Insee vend la mèche en écrivant : « *Pour les trimestres à venir, l'assouplissement du régime des heures supplémentaires permettrait aux entreprises d'intensifier les processus de production* ». L'organisme de statistiques prévoit également que les demi-emplois que sont les contrats en alternance, les contrats jeunes en entreprise et le RMA pourraient également éviter de créer de véritables postes.

Cette croissance avec le maintien d'un nombre élevé de chômeurs, c'est la situation que les États-Unis connaissent actuellement. L'Insee prévoit qu'il ne faut pas s'attendre à ce que le pouvoir d'achat des salariés augmente. Mais si la production augmente sans que ni le nombre de travailleurs ni leurs salaires augmentent, cela signifie que les profits, eux, augmenteront.

L'Insee présente sa prévision de croissance en France de 2 % pour 2004 comme un « Noël maigre » en comparaison des croissances américaine et japonaise. Ce Noël, pourtant, ne sera pas maigre pour tout le monde.

Michel ROCCO

• Raffarin aménage le territoire

Au profit des patrons

Le gouvernement fait grand bruit à propos de ses 50 grands projets d'aménagement du territoire qu'il envisage d'ici à 2012. Il en coûtera 20 milliards d'euros, dont 7,5 seraient fournis par l'État.

A cet effet, il déclare renoncer à la privatisation prévue des sociétés d'autoroutes. Il compte sur les péages pour financer l'opération. La réalisation de ces projets donnera sans doute lieu, comme à l'habitude, à des retards, certains ne verront même peut-être jamais le jour. Les élections approchant, il devenait urgent pour le gouvernement Raffarin de faire au moins des promesses. Mais les choix faits dans ces promesses sont significatifs.

« *Pour une France attractive dans une Europe dynamique* ». Tel est le titre de ce projet. Attractive, mais pour qui ? Pour les habitants des quartiers populaires, ou pour les patrons français et étrangers, leurs cadres et leurs entreprises ? Car même si les huit nouvelles lignes de TGV promises serviront à une partie de la population, ce n'est pas à cette fraction que le gouvernement songe dans le choix de ces projets. Ces lignes étaient à priori revendiquées par le patronat local. Les Chambres de Commerce et d'Industrie faisaient pression sur tous les élus locaux, en faveur de leur adoption. Quelques projets ont été écartés, comme celui du TGV Paris-Orléans-Limoges-Toulouse. Les représentants patronaux de ces régions montent certainement au créneau pour protester.

Tout aussi significatifs sont les projets d'urbanisme annoncés à Marseille, Lille ou Saint-Etienne. « *Renforcement du rayonnement économique, création de nouveaux quartiers d'affaires, politique foncière volontariste, accueil de sièges sociaux, de congrès* », précise le texte du Premier ministre. Le projet Euroméditerranée, qui figure au nombre des 50 mesures annoncées, était ainsi promu dans une page du journal *Le Monde* : « *Ce projet vise à faire de Marseille le grand centre d'affaires international du sud de l'Europe... Il prévoit en outre 600 000 mètres carrés de bureaux* ». A Marseille comme ailleurs, il y aurait bien d'autres urgences en matière de logement. Sans parler de projets qui apparaissent ouvertement comme des subventions au patronat, tels « *le renforcement de la compétitivité de l'Ile-de-France par la valorisation du grand ensemble technologique autour de Massy-Saïlay* » ou « *la création d'un institut de management à Marseille* » et « *le grand projet portuaire de Fos 2XL visant à doubler le trafic de conteneurs de Fos* ».

Pendant que des milliards seront ainsi dépensés, des travaux bien plus nécessaires à la population, et en particulier aux familles populaires, resteront lettre morte faute de crédits. Le



L'essentiel, c'est de bétonner... les profits

gouvernement se décharge de plus en plus sur les collectivités locales, sans leur fournir les moyens financiers. Les transports en commun utilisés chaque jour par la population sont traités en parents pauvres. Le gouvernement a, en effet, décidé de supprimer dans le budget 2004 les 200 millions d'euros de subventions accordés ces dernières années aux collectivités locales pour les transports, sommes qui finançaient parfois jusqu'à 20 % des travaux nécessaires. Il a demandé aux collectivités locales de se contenter d'une dernière enveloppe de 65 millions pour solde de tout compte, afin de leur permettre de terminer ce qui était en cours.

Ce sont autant de lignes de tramways dont la construction sera retardée, de gares de quartiers populaires dont les usagers attendront la rénovation, de retards en banlieue et de trains supprimés dans les petites villes.

Pour le réseau routier, si neuf projets autoroutiers sont programmés, le reste du réseau continuera à se dégrader faute de moyens suffisants. Et en matière d'urbanisme, pendant que l'on construira des lieux dédiés à l'accueil des sièges sociaux ou à des congrès, les cités ghettos auront encore de beaux jours devant elles. Aux villes de se débrouiller avec les problèmes de toute sorte que cela pose, avec de moins en moins de subventions. Le budget 2004 du Logement est en diminution de 7 %. 43 000 logements sociaux nouveaux vont être construits, alors qu'il en faudrait 120 000. Les aides aux personnes pour se loger sont en diminution et le budget de l'Agence pour l'amélioration de l'habitat a été gelé.

Les grands projets du gouvernement ne visent, cette fois encore, qu'à soutenir le patronat.

Daniel MESCLA

• Italie

Un scandale de grande ampleur secoue les milieux d'affaires italiens et oblige le gouvernement de Berlusconi à intervenir. Il touche le groupe Parmalat, numéro un italien de l'agroalimentaire, spécialisé dans le lait de longue conservation, dont les activités industrielles s'étendent aux domaines de la biscuiterie, des jus de fruits, fromages et yoghourts. Plus de 36 000 salariés dépendent de ce groupe implanté dans trente pays.

Vendredi 19 décembre, Parmalat a dû révéler l'existence d'un « trou » de 3,95 milliards d'euros dans les comptes d'une de ses filiales domiciliée aux îles Caïmans, la filiale Bonlat. En effet, celle-ci avait fourni dans sa trésorerie un document indiquant l'existence d'un avoir de 3,95 milliards d'euros au crédit de Bonlat dans les comptes de la

Le scandale Parmalat

Bank of America. En fait, la banque américaine nie avoir disposé des 3,95 milliards et conteste l'authenticité du document censé le prouver. Le démenti de Bank of America a du même coup jeté le discrédit sur le cabinet d'audit, Grant Thornton, qui avait certifié les comptes de Bonlat pour l'exercice 2002 – ce qui a conduit la police à perquisitionner ses bureaux à Milan.

Où sont passés ces presque quatre milliards d'euros ? Dans quelles poches se trouvent-ils aujourd'hui ? Ont-ils même jamais existé ? Le document censé les authentifier s'avérant être faux, quels pots de vin ont touché les experts du cabinet d'audit pour établir ces comptes frauduleux ? On n'en sait rien pour l'instant, si même on le sait jamais. Mais la nouvelle de ce « trou » dans les finances a, dès

vendredi 19, fait l'effet d'une bombe et provoqué une dégringolade de 66 % de l'action Parmalat. L'affaire risque de ne pas en rester là puisque les grandes banques italiennes sont toutes, à un niveau ou un autre, impliquées dans ce dossier et ont des créances de centaines de millions d'euros dans la société.

Le flou le plus total semble régner dans les comptes du géant italien de l'agroalimentaire. Déjà, fin septembre 2003, Parmalat présentait vis-à-vis des banques et des porteurs d'obligations une dette qui s'élevait à 6,6 milliards d'euros. Mais on vient d'apprendre qu'en fait, il faut encore y ajouter 2,9 milliards d'euros liés à des remboursements d'obligations, ce qui porterait la dette totale à 9,5 milliards d'euros... au moment même où l'on apprend que les

liquidités placées à la Bank of America n'existaient pas !

Le scandale financier pourrait conduire la société à une faillite comparable à celle que les États-Unis avaient connue en février 2002 avec la société Enron, entraînant dans sa chute des milliers de travailleurs qui avaient perdu et leur travail et leur retraite.

Et voilà comment dans un monde dominé par quelques grandes banques et groupes financiers, celles-ci font la loi et peuvent se livrer, hors de tout contrôle social, à toutes sortes de malversations et opérations financières illicites ou non, qui profitent certainement à quelques-uns mais sont susceptibles de remettre en cause, du jour au lendemain, les conditions de vie de millions de personnes.

Dominique MATHIEU

La colère des travailleurs des transports publics

Une explosion de grèves spontanées : c'est ainsi que les travailleurs des transports publics de la plupart des villes italiennes ont répondu au contrat signé samedi 20 décembre par les trois grandes confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL et par le gouvernement.

Les travailleurs attendaient depuis deux ans le renouvellement du contrat collectif et avaient déjà largement montré leur mécontentement. Et voilà qu'en guise de rattrapage des salaires sur l'inflation, les dirigeants syndicaux se sont contentés d'une augmentation mensuelle dérisoire de 81 euros brut

et d'une prime compensatoire de 970 euros pour les deux ans écoulés sans augmentation, alors que le manque à gagner était estimé à 2 900 euros. Tout cela pour des salaires qui peuvent atteindre 1 200 euros mensuels avec de l'ancienneté, mais qui sont souvent, comme à Milan, en dessous de 1 000 euros.

Le secrétaire de la CGIL Guglielmo Epifani s'est néanmoins dit satisfait car, a-t-il dit, il a « sauvé la fonction du contrat collectif national ». Oui, la fonction des dirigeants syndicaux, consistant à apposer leur signature au bas de contrats collectifs toujours plus dérisoires, est sans

doute sauvée... mais pas le pouvoir d'achat des travailleurs qu'ils sont censés représenter. Malgré la réglementation antigreve en vigueur dans les transports depuis des années – grâce là aussi à l'accord des syndicats – des piquets de grève se sont donc organisés aux principaux dépôts d'autobus, de Gênes à Turin et Milan, Bologne, Rome ou Reggio de Calabre. Les ordres de réquisition, émis aussitôt par les préfets en vertu des lois antigrèves, ont été dans bien des cas inefficaces, et des villes entières sont ainsi restées sans transports pendant de longues journées.

Sans doute, dans les jours qui

viennent, la forte pression des appareils syndicaux signataires pourrait faire rentrer dans le rang les protestataires. Mais de nombreux travailleurs, militants du rang des confédérations ou militants des petits « syndicats de base », en ont assez d'être les dindons de la farce et apprennent à s'organiser pour ne plus subir ces contrats collectifs au rabais signés en leur nom par les chefs confédéraux. La réglementation antigreve imposée d'un commun accord par ceux-ci et par les gouvernements est peut-être en train de se retourner contre eux.

André FRY

• Libye

La quête des armes imaginaires continue

Georges Bush et Tony Blair n'ont pas leur pareil pour ce qui est de traquer des armes de destruction massives qui n'existent pas. Ainsi ont-ils annoncé qu'après neuf mois de discussions secrètes, la Libye s'engageait à détruire ses installations et ses programmes d'armes chimiques, biologiques et nucléaires. Cela leur a permis de triompher en affirmant que l'on peut « l'emporter de manière pacifique, à condition que les pays soient disposés à œuvrer avec la communauté internationale pour démanteler de pareils arsenaux ».

A vrai dire, l'arsenal libyen sera d'autant plus facile à déman-

teler qu'il n'existe que dans la propagande américaine. C'était d'ailleurs également le cas de celui de l'Irak. De l'aveu même d'experts américains, auxquels les Libyens ont trouvé quelques sites à faire visiter pour tuer le temps pendant ces neuf mois, la seule arme chimique dont dispose Kadhafi est constituée de stocks de gaz moutarde, celui que l'on utilisait en Europe pendant la guerre de 1914. Pas de trace d'arme bactériologique, et quant au programme nucléaire, rien qui permette de produire la moindre bombe atomique, tout juste quelques centrifugeuses. Mais ça ne fait rien. A défaut de

démanteler des armes de destruction massive que la Libye ne possède pas, les USA et la Grande-Bretagne vont détruire celles que ce pays « était sur le point de produire ».

Quant à Kadhafi, il a pu déclarer tranquillement avec Bush et Blair que « la Libye sera désormais en tête des pays qui œuvreront pour que le monde soit débarrassé de toutes les armes de destruction massive », de toute façon il y a toujours eu beaucoup moins d'engins de destruction dans le désert libyen qu'en Israël, en France ou aux USA. Et il a ainsi « commencé à rejoindre la communauté des nations »,

comme dit Bush, c'est-à-dire celle des protégés des grandes puissances. Au terme de ce chemin, il peut même espérer pouvoir acheter un arsenal cent fois plus puissant que les quelques fusées démodées qu'il possède aujourd'hui. Les ministres et les hommes d'affaires de pays qui l'avaient mis au ban des nations se disputeront ses faveurs à coup de pots de vin. Les mots qui fâchent comme « dictateur », « terroriste » ou « armes de destruction massive » seront bannis. Ce ne sera plus que du commerce.

Daniel MESCLA.

• Haïti

Les manifestations d'Aristide

Alors que le 1^{er} janvier prochain, Haïti s'appête à fêter le bicentenaire de son indépendance, acquise de haute lutte par les esclaves insurgés contre les troupes napoléoniennes et qui fit de ce pays la première république noire de l'histoire, ce pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le chaos. Depuis plusieurs mois, partisans et adversaires du président Aristide s'affrontent presque quotidiennement dans les rues de la capitale Port-au-Prince et dans les principales villes du pays.

Nous reproduisons ci-dessous le point de la situation fait par nos camarades antillais de *Combat Ouvrier*, dans leur édition du 20 décembre

« Durant le mois de décembre, l'épreuve de force entre Aristide et

• Brésil

Un an de gouvernement Le PT exc

Le 14 décembre, la direction du Parti des Travailleurs (PT) du Brésil a exclu les quatre parlementaires qui avaient voté contre la « réforme » des retraites proposée par le gouvernement Lula.

Les députés fédéraux Baba Araujo, Luciana Genro, Joao Fontes et la sénatrice Heloisa Helena se retrouvent donc en dehors du parti qu'ils ont contribué à amener au pouvoir.

Trois de ces quatre députés, qui dans la gauche du PT appartenaient à deux courants proches, s'orienteraient vers la proclamation d'un nouveau parti. Heloisa Helena, elle, fait partie de Démocratie Socialiste, tendance liée au Secrétariat Unifié de la IV^e Internationale, qui fait appel de cette expulsion et déclare : « Heloisa Helena continuera à militer au sein de DS. Sa présence dans le PT et dans DS est une raison de fierté pour nous tous et nous ne nous séparerons pas d'elle. » Sont-ils aussi fiers du ministre de la Réforme agraire Miguel Rossetto, qui appartient lui aussi à Démocratie Socialiste ?

Le Parti Socialiste des Travailleurs Unifié (PSTU), formation trotskyste qui est sortie du PT en 1992, propose de discuter de la formation d'un nouveau parti, un parti de transformation sociale, qui serait une alternative au PT, en

Manifestations contre Aristide s'intensifient

L'opposition a pris une nouvelle dimension. Le 15 décembre a été marqué par un ralentissement des activités à Port-au-Prince, la plupart des écoles étaient fermées et les transports étaient rares. Durant la semaine, des appels à la grève générale ont été lancés par la « Convergence » (ramassis de vieux politiciens), et le « Groupe des 184 » (des patrons auxquels se sont ralliés des représentants de l'Église, des politiciens, des artistes et des étudiants) pour réclamer le départ d'Aristide, dont le mandat ne doit théoriquement prendre fin qu'en 2006.

Dans l'entourage d'Aristide, les défections se multiplient. La ministre de l'Éducation a démissionné en dénonçant les brutalités exercées contre les étudiants quelques jours auparavant, Dany

Toussaint, sénateur et ancien chef de la garde d'Aristide, a quant à lui renié le parti Lavalasse (parti d'Aristide) pour se rallier au « Groupe des 184 », de même qu'un autre sénateur Lavalasse, Pierre Sonson.

Les représentants américains semblent également prendre leurs distances vis-à-vis du régime. Ils ont annulé le voyage d'une délégation et fermé leur ambassade pour répliquer aux attaques menées contre les étudiants par les « chimères », bandes armées et hommes de main pro-Aristide.

Le 5 décembre, les unités d'intervention de la police (Cimos) et des chimères ont fait irruption dans les facultés de Sciences Humaines et de Gestion pour bloquer le départ d'une manifestation anti-Aristide. Une trentaine d'étu-

dians ont été blessés par balles, des locaux saccagés ; le vice-recteur ainsi que le recteur ont également été blessés. En riposte, les étudiants ont entamé une série de manifestations à partir du 11 décembre avec pour mot d'ordre le renversement d'Aristide (...). A Port-au-Prince, la manifestation du 11 a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, derrière les étudiants, des leaders politiques et des membres du « Groupe des 184 ». (...) Dans l'après-midi, les Cimos et des chimères ont tiré sur la foule, faisant plusieurs blessés.

(...) Le lendemain, les pro-Aristide et les Cimos ont repris la situation en main, bloquant les rues avec des pneus enflammés avant même que les étudiants recommencent leur mouvement. Les manifestations suivantes ont

été dispersées par les Cimos.

(...) Dans les usines, les ouvriers ont subi les choix politiques des patrons. Les pro-Aristide ont menacé de licenciement les ouvriers qui iraient manifester, tandis que ceux qui adhèrent au « Groupe des 184 » essayaient de recruter les ouvriers pour manifester. Certains patrons ont même proposé de l'argent (l'équivalent de 6 euros) et un demi-sac de riz pour cela. Un autre a rassemblé des ouvriers dans la cour de l'usine, décorée de banderoles de l'opposition, et les a filmés ; après le passage des images à la télévision, les ouvriers de cette entreprise ont été tabassés par les chimères.

(...) La bourgeoisie, après avoir bien profité d'Aristide, est décidée à se débarrasser de lui car sa dictature devient trop pesante, atteignant même les intérêts de la bourgeoisie. (...) Quelle que soit l'issue de ce bras de fer, les travailleurs ont intérêt à s'organiser et à défendre d'abord leurs propres intérêts. Ceux qui auront le pouvoir demain ne seront pas plus tendres à leur égard qu'Aristide, et défendront tout autant les intérêts de la bourgeoisie, de manière « démocratique » ou pas. »

• Israël

Des jeunes militaires refusent de servir

Six jeunes qui avaient refusé de servir dans l'armée israélienne sont emprisonnés depuis plus d'un an et attendaient mardi 23 décembre le verdict d'un tribunal militaire qui devait leur infliger une peine supplémentaire pouvant aller jusqu'à trois ans de prison.

Ces jeunes qui ont exprimé leur refus d'obéir à des ordres qu'ils jugent « illégaux et immoraux », comme les attaques contre la population civile des territoires palestiniens, se sont vu refuser le statut d'objecteurs de conscience. Comme pour les pilotes de l'armée israélienne qui eux aussi ont dénoncé les exactions de leur propre armée et refusé de bombarder les Palestiniens et qui, pour ce fait, ont été renvoyés de l'armée, la justice militaire a déclaré qu'elle ne tolérerait pas de prises de position publiques de soldats contre l'occupation. Pour autant, la détermination des six jeunes reste intacte, comme ils ont tenu à le faire savoir en déclarant à leur sortie du tribunal : « L'occupation est une abomination morale, que les gens qui ont une conscience ne peuvent pas tolérer et, si notre sincérité doit nous amener à passer plusieurs années en prison, eh bien nous resterons plusieurs années en prison. » Un autre a ajouté : « Ils voudraient que nous gardions le silence face aux crimes de guerre qu'ils commettent, mais nous ne nous taisons pas. »

Comme l'a expliqué l'un d'entre eux à la première chaîne de télévision : « Un pays qui opprime trois millions et demi de personnes et leur dénie les droits humains les plus fondamentaux est un pays qui est voué à opprimer ses propres citoyens ».

Le 21 décembre, on a appris que quinze réservistes d'une unité d'élite, à leur tour, avaient rendu public leur refus de servir dans les territoires, en déclarant : « Nous ne donnerons plus nos vies pour l'oppression dans les territoires et la négation des droits de l'homme de millions de Palestiniens, et nous ne servirons plus de boucliers aux implantations ».

Tant mieux si de telles réactions se multiplient. Rompre avec la politique de répression systématique est bien la seule voie pour préparer un autre avenir, non seulement aux Palestiniens, mais à la population israélienne elle-même.

Annie ROLIN

Renouveau Lula Lut des parlementaires de gauche

formant un Mouvement pour un Nouveau Parti largement ouvert à tous les travailleurs et les militants qui rompent ou ont rompu avec le PT. Pour le moment, les exclus ne semblent pas disposés à reprendre cette proposition.

En tout cas, quels que soient les choix faits par les quatre parlementaires et par les mili-

tants qui, comme eux, prendraient leurs distances d'avec le PT, la politique menée par Lula ne peut qu'éloigner de lui les travailleurs les plus conscients. En un an, les « réformes » ont mis à mal les retraites et la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat de la classe ouvrière a chuté de 16 %, il y a un demi-

million de chômeurs en plus. On dit de plus en plus au Brésil que le gouvernement Lula est le plus à droite que le pays ait connu depuis la dictature militaire. En contrepartie, des sommes croissantes ont été consacrées au remboursement de la dette et la Bourse de Sao Paulo bat des records.

Lula et le PT se sont débarrassés de quatre élus gênants. Ils ont agi en « hommes d'État ». Espérons que le refus des quatre de cautionner la politique antipopulaire du gouvernement trouve un large écho dans la classe ouvrière et dans les couches populaires.

Vincent GELAS

• Naufrage d'un bateau de clandestins

Risquer sa vie pour fuir la misère

Le naufrage d'une embarcation au large des côtes de la Turquie a fait une soixantaine de morts, et un seul survivant. Ils venaient de Jordanie, d'Irak, d'Iran ou d'Afghanistan et tentaient de gagner l'Europe sur une embarcation de fortune de 15 mètres de long.

Ce sont soixante morts à ajouter à la longue liste de tous les immigrés clandestins prêts à risquer tous les dangers, et même leur vie, dans l'espoir d'une vie meilleure en Occident. Chaque année, plusieurs centaines d'immigrants meurent ainsi par noyade au large des côtes européennes, que ce soit en tentant de traverser le détroit de Gibraltar ou de rejoindre l'Italie depuis la Tunisie ou les Balkans – et au moins autant dans bien d'autres

parties du monde – sans compter ceux qui perdent leur vie dans des camions sans aération ou victimes de passeurs qui les assassinent après leur avoir pris leur argent.

Il y a certes des criminels, des mafias qui prospèrent sur la misère en faisant payer à un prix exorbitant le passage sur des rafiots qui coulent en pleine mer. Mais par-delà ces pratiques ignobles, le premier problème reste quand même la misère généralisée, les guerres, la famine qui poussent des gens, hommes, femmes et enfants, à partir. C'est une société si injuste, si ignoble, qu'on peut préférer risquer sa vie de cette façon plutôt que de continuer à vivre dans de telles conditions.



• Saint-Fons (Région lyonnaise)

Les familles s'invitent au Conseil municipal

C'est un Conseil municipal mouvementé qui s'est déroulé le 17 décembre à Saint-Fons dans la banlieue lyonnaise. On n'avait jamais vu autant de monde manifester devant la mairie, dans la salle du conseil et dans les escaliers.

La population était venue en nombre protester contre la décision du maire de ne plus subventionner le centre social Louise-Michel, sous prétexte que les fonds publics n'y seraient pas utilisés efficacement et que le centre a un déficit de 70 000 euros pour l'année 2003.

Cette décision est ressentie d'autant plus douloureusement que la grande majorité des enfants qui fréquentent le centre social sont issus de familles défavorisées, qui n'ont pas les moyens d'offrir des loisirs à leurs enfants.

Pendant plus d'une heure et demie le maire, Michel Denis, patron d'une PME et politique-

ment à droite, a tenté de convaincre les familles qu'en tant que « garant de l'argent public », il ne peut accepter de subventionner une association qui est en déficit.

Mais les familles ne s'en sont pas laissées conter et lui ont répondu du tac au tac. Elles lui ont ainsi fait remarquer qu'il n'a pas les mêmes scrupules quand il s'agit de financer la police municipale et la vidéo surveillance, et que, pour un maire qui se targue de vouloir lutter contre la délinquance, fermer le centre, c'est laisser les enfants dans la rue et désœuvrés. Ce à quoi le maire a répondu qu'il s'engage à ouvrir une nouvelle structure et à maintenir des activités. Mais malgré l'insistance des familles, il s'est bien gardé de donner de plus amples explications. Il s'est contenté de dire que la mairie dépensait déjà beaucoup d'argent pour les centres sociaux. Un élu

de l'opposition lui a, alors, fait remarquer que la somme annoncée (800 000 euros) ne représente que moins de 4 % du budget de la commune.

Dans cette histoire, l'attitude du maire est en droite ligne avec la politique qu'il a menée jusqu'à vis-à-vis des associations et de tous les budgets sociaux. Depuis son élection en 2001, il n'a cessé de discréditer le fonctionnement des associations, quand il ne les asphyxie pas financièrement. De même, il a diminué ou supprimé un certain nombre d'aides sociales dont bénéficiaient les plus démunis, ceci dans une ville où le niveau de vie est un des plus bas de la région lyonnaise.

La colère des habitants lui a en tout cas montré qu'il ne peut pas faire n'importe quoi impunément, et face à la détermination des familles, il avait quelque peu perdu de sa superbe.

• Les sans-logis manifestent

De promesses en promesses, rien ne change

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté dimanche 21 décembre devant un immeuble vide de Paris, à l'appel de l'association Droit au Logement (DAL), pour rappeler ses promesses à Jean-Louis Borloo. Celui-ci s'était en effet engagé, il y a deux mois, à reloger avant Noël 370 familles en situation précaire. Or, selon le DAL, seules onze d'entre elles ont obtenu un logement, les autres vivant tou-

jours dans des taudis, des squats ou à l'hôtel. 200 familles doivent être relogées sur Paris, or la Mairie a fait savoir qu'elle ne traiterait pas leur dossier avant les autres demandes de HLM, qui se montent à 100 000 !

L'adjoint de Borloo a reconnu que les relogements ne pourraient se faire dans les délais, puisqu'il ne restait que trois jours avant la date avancée ! Mais il n'a rien proposé d'autre.

Droit au Logement réclame que soit appliquée l'ordonnance de 1945 permettant la réquisition de logements vacants pour y installer des personnes sans logement ou vivant dans des conditions insalubres, et rappelle que, sur Paris uniquement, 136 000 logements sont vacants, soit près de 10 % du parc immobilier.

Autrement dit, les logements existent ; l'obstacle réside dans les choix gouvernementaux.

• Nos lecteurs écrivent

À propos du voile

Depuis quelques jours se multiplient les manifestations de femmes, étroitement encadrées d'hommes d'ailleurs, revendiquant leur droit à porter le voile dit islamique.

Ayant vécu en Égypte, je voudrais rappeler que dans des pays musulmans, à différentes époques, de nombreuses générations de femmes ont manifesté contre le voile, symbole de leur exclusion, pour revendiquer leur droit à exister en tant qu'êtres humains et citoyennes à part entière.

Ainsi, en Égypte, dans la

foulée du mouvement nationaliste que le pays a connu à la fin du 19^e siècle, un mouvement féministe s'était développé dans la haute société du pays. Ces femmes n'admettaient plus de vivre recluses dans des harems, étroitement gardés par des eunuques, et ne recevant aucune instruction.

La première apparition publique de ce mouvement féministe eut lieu en 1923. Deux déléguées, Hoda Charaoui et Ceza Nabaraoui, avaient participé à un congrès mondial des femmes, à

Rome. A leur retour, en gare du Caire Bab-el-Hadid, devant de nombreuses femmes, dûment voilées, et quelques hommes venus les accueillir, elles avaient retiré leur voile. Manifestation aussitôt imitée par quelques-unes et longuement applaudie par tous.

Ce geste avait eu un retentissement considérable et même s'il ne concernait directement que quelques dizaines de privilégiées, c'était la première fois que, dans un pays musulman, des femmes osaient s'exprimer en public, et de quelle façon !

Une lectrice, optimiste quand même (Région parisienne)

• Reims-Aerospace (Marne)

Licenciement de cinq délégués

le ministère est revenu sur sa décision !

Jeudi 18 décembre, les cinq délégués CGT licenciés par Reims-Aerospace ont pu réintégrer l'entreprise. Le ministère du Travail venait en effet d'annuler sa propre décision qui autorisait leur licenciement. Ce recul du ministère a été ressenti par les travailleurs de l'usine comme une victoire contre la direction.

Lors du plan de reprise en mars dernier, la société Ventana avait voulu faire procéder au licenciement des cinq délégués, en plus de 151 autres suppressions d'emplois. Mais l'Inspection départementale du Travail l'en avait empêchée, relevant que la direction cherchait surtout à se débarrasser de militants syndicaux qui la gênaient. Du coup, la direction en avait appelé au ministère du Travail qui, désavouant l'Inspection, accordait l'autorisation de licencier. Elle licencia donc aussitôt les délégués qui avaient encore la possibilité de former un « recours gracieux » auprès du ministère, ce qu'ils firent.

Tout le monde dans l'usine (hormis l'encadrement) avait tenu à exprimer sa solidarité avec les délégués en signant une pétition qui exigeait de la direction qu'elle n'utilise pas l'autorisation de licenciement qui lui était donnée par le ministère. Toutes les équipes avaient débrayé le 20 novembre pour aller la porter.

Il y eut un autre débrayage, tout autant suivi, le 26 novembre. Des affiches dénonçant cet acte de répression antiouvrière ont fleuri aux feux de la ville et sur les panneaux de

libre expression. Des cartes pétitions ont été également imprimées et distribuées nationalement par la CGT. Les licenciés et ceux qui les ont soutenus se sont montrés au Conseil municipal de Reims et ont obtenu des lettres de soutien du maire et du président de la Région. La presse locale s'est fait régulièrement l'écho de la mobilisation.

Un nouvel arrêt de travail dans l'usine était prévu le 17 décembre pour appuyer un rassemblement à Paris, devant les bureaux du ministère. Mais il n'y eut pas besoin d'aller jusque-là puisque, entre temps, le ministère avait fait savoir que sa précédente décision était finalement annulée et que la direction de Reims-Aerospace devait réintégrer les cinq délégués.

Ce revirement était motivé par le fait qu'après la première décision du 23 octobre, « l'entreprise a conclu avec l'État une convention de chômage partiel par laquelle elle s'est engagée (...) à ne pas procéder au licenciement pour motif économique ». En réalité, cet argument évitait surtout au ministère de reconnaître le caractère scandaleux de sa position initiale. Toujours est-il que la direction, elle, était obligée de remballer ses licenciements et c'était bien là l'essentiel.

A l'annonce du recul du ministère, les travailleurs de Reims-Aerospace ne cachèrent pas leur joie. La nouvelle fut vivement applaudie. Beaucoup criaient « On a gagné ! » dans les ateliers.

Brochures du Cercle Léon Trotsky

vient de paraître :

L'État, la Sécurité sociale et le système de santé

exposé du Cercle Léon Trotsky du 7 novembre 2003

Prix : 1,5 euro par brochure.
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Giat Industries (Saint-Chamond - Loire) :

La direction prépare-t-elle ses cadeaux ?

Sur le site du GIAT de Saint-Chamond, près de Saint-Etienne, le bras de fer entre la direction et les travailleurs qui ne veulent pas de son plan, proposé en avril dernier, se poursuit.

Rappelons que ce plan, qui touche tous les sites de cette entreprise d'État de fabrication de matériel d'armement, prévoit de supprimer près de 4 000 des 6 250 emplois actuels et de fermer trois sites, dont celui de Saint-Chamond (560 salariés).

Le conflit se manifeste depuis quelques semaines par la volonté des travailleurs de prendre des gages en bloquant dans l'usine un certain nombre

de matériels terminés. Le dernier épisode s'est déroulé lundi 15 décembre où les travailleurs ont interrompu, en soirée, le chargement d'une tourelle de marine. Pour le moment, les travailleurs exercent une surveillance pendant les heures de travail.

La période de fin d'année voyant l'usine fermer pour deux semaines, il fallait décider quoi faire des locaux pendant ces quinze jours. Une assemblée générale du personnel s'est tenue à ce sujet jeudi 18 décembre, avec presque tout le personnel présent, soit environ 300 personnes. Elle commença par les interventions des responsables syndicaux. Celui de la

CGT adopta un ton combatif, sut bien critiquer une direction et un gouvernement qui travaillent en tandem : « Ils sont capables de sortir sans délai 700 millions d'euros pour sauver la mise à un Pinault, mais ils ne veulent pas entendre parler de consacrer 500 millions pour sauver notre site ». Il affirma que l'on ne pouvait pas donner quitus à la direction pour son intention de récupérer le matériel mis sous surveillance. Le responsable CFDT fut plus en retrait, puisqu'il proposait que les travailleurs gardent les matériels fabriqués pour l'État, mais pas ceux fabriqués pour le privé. Personne ne comprit cette nuance et il ne fut pas applaudi.

Le responsable FO affirma lui aussi que l'on ne pouvait pas donner à l'avance carte blanche à la direction pour les matériels bloqués.

Les interventions de l'assemblée elle-même commencèrent alors. Plusieurs intervenants affirmaient leur volonté de ne pas se laisser faire. L'un d'eux disait : « Départ de matériel ou pas, la lutte doit continuer après les congés », un autre, partisan de prendre des mesures y compris pendant les deux semaines de congé, affirmait : « Ou c'est la dinde de Noël à l'usine, ou alors, demain, nous l'aurons au Restaurant du cœur ». Un autre travailleur posa la question en terme de

défi de la direction, défi qu'il proposait de relever en organisant une garde pendant les deux semaines. Puis le responsable CGT fit procéder aux votes à main levée. Sa première proposition : « Ne pas donner quitus à la direction pour le départ des fabrications » recueillit 90 % des voix. La deuxième proposition : « Organiser à cet effet une garde pendant les congés » ne recueillit que vingt voix, dont celles de militants CGT.

La direction sait que si elle fait enlever des matériels pendant ces deux semaines, elle risque des réactions violentes à la rentrée.

Correspondant LO

• Heidelberg (Montataire-Oise)

Menaces sur les emplois

Du 17 jusqu'au 19 décembre au matin, quelque 300 ouvriers de l'usine Heidelberg à Montataire, dans l'Oise, ont fait grève face aux menaces de fermeture qui planent sur cette usine de près de 900 salariés.

De fait, le numéro un mondial du secteur des machines d'imprimerie, Heidelberg, après des années de confortables profits, est aujourd'hui en pleine restructuration. Mettant en avant une mauvaise conjoncture, le géant mondial entend se séparer de toute sa division rotatives de presse. 4 200 salariés sont visés, dont ceux de l'usine de Montataire.

Le trust a entrepris des négociations avec un de ses concurrents, le groupe américain Goss, en vue de lui revendre l'usine de Montataire, ses fabrications et ses brevets de fabrication. Or le personnel se demande à juste raison ce qui se trame derrière cette opération, et surtout si le fait d'être ainsi vendu ne va pas se terminer par la fermeture de l'usine. En effet, le trust qui rachète l'usine a lui aussi des usines fabriquant des produits similaires dans d'autres pays. Et c'est une façon de faire très courante des patrons, aujourd'hui, face aux licenciements qu'ils envisagent, que de se défaire de leurs responsabilités par le biais de reventes d'usines, qui souvent préparent le pire.

Les ouvriers et leurs délégués ont réclamé de se faire communiquer les documents organisant la transaction en cours entre les deux groupes. C'est sur une promesse et le paiement de 40 % des heures de grève que la reprise du travail a été votée juste avant le début des congés. C'est un fait rare dans cette usine où régnait auparavant une ambiance paternaliste, sans conflits.

Mais rien n'est réglé sur le fond. Car le groupe Heidelberg, qui souhaite se débarrasser de ses ouvriers, a engrangé des profits considérables sur leur dos, et il souhaite aujourd'hui leur faire payer à eux, sans rien déboursier, la baisse provisoire de ses résultats. A quelques centaines de mètres de là, les travailleurs de la Sollac sont confrontés, de leur côté, à un plan de 500 suppressions d'emplois.

Les travailleurs auraient tout intérêt à faire cause commune en comptant sur leur force collective, à un moment où les notables locaux ne savent que proposer des plans « économiques » en vue de démontrer à leurs patrons qu'il faudrait garder les usines. Et il y a aussi urgence à se battre pour imposer partout l'ouverture publique des comptes de ces entreprises milliardaires qui licencient sans retenue.

• Daucy Le Plessis-Belleville (Oise)

Le scandale d'une fermeture après bénéfices

136 salariés permanents et 200 saisonniers de l'usine du Plessis-Belleville, dans l'Oise, risquent de se retrouver licenciés le 31 mars prochain par le groupe de l'agro-alimentaire CECAB, propriétaire de la marque Daucy. 73 agriculteurs liés par contrat à cette usine devraient voir leurs contrats non-renouvelés. L'usine, pourtant, a vu ses résultats augmenter de 50 % en un an, et sa production de boîtes de conserves a augmenté fortement elle aussi.

Il n'empêche que le groupe qui la contrôle a prévu de fermer cette usine pour augmenter ses résultats, en faisant produire de façon encore plus intensive toutes ses autres usines.

Il s'agit d'un des géants du secteur, 23^e entreprise de l'agro-alimentaire en France, devant son concurrent direct Bonduelle. Le groupe CECAB, dont le siège est à Vannes, fait travailler plus de six mille salariés et a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 1,12 mil-

liard d'euros. A sa tête se trouvent des actionnaires qui sont de très gros agriculteurs et quelques financiers. Non contents de vouloir rayer de la carte leur usine qui fabrique uniquement des boîtes de conserves de légumes Daucy, les actionnaires voudraient se dégager de toutes leurs obligations sociales en défendant l'idée que l'usine serait, selon eux, une société indépendante, même si ses actionnaires sont ceux du groupe CECAB et toute son activité sous sa direction permanente.

Voilà le genre de PME pour lesquelles les politiciens de tous bords revendiquent la distribution de cadeaux financiers. Cette fois, comme bien souvent, on a à faire à des actionnaires riches et rapaces qui n'ont aucun scrupule à précipiter des centaines de familles vers la misère, en ruinant l'économie d'une ville et de sa région.



• Annecy (Haute-Savoie)

Un nouvel hôpital en construction mais pas plus de crédits pour la santé

Début décembre, dans la banlieue d'Annecy, les notables locaux s'étaient donné rendez-vous pour la pose symbolique de la première pierre du nouvel hôpital. Celui-ci devrait ouvrir ses portes en 2007 et remplacer ainsi l'hôpital actuel du centre ville.

Dans le même temps, la CGT avait appelé à un rassemblement pour dénoncer la situation catastrophique des établissements publics de santé en Haute-Savoie, mais aussi les risques d'opérations immobilières liées à la libération des terrains de l'hôpital actuel, et exiger une utilisation sociale de ces terrains. Ceux-ci représentent en effet un ensemble de 8 hectares idéalement situés juste au-dessus du lac d'Annecy et en bordure de la très touristique vieille ville ! Ils représentent également la dernière grande surface du centre ville rendue disponible à l'urbanisation : une cible de choix pour promoteurs et financiers de tous ordres.

De plus, compte tenu du désengagement de l'État, la vente des terrains pour plus de 28 millions d'euros est devenue le seul moyen d'assurer le financement du nouveau centre hospitalier. Tout pousse donc à la réalisation d'opérations immobilières, alors que ces terrains du domaine public devraient être utilisés pour les besoins immédiats de la population laborieuse. Ainsi, rien que pour couvrir les besoins urgents, il faudrait construire au moins 750 logements sociaux par an. Autre exemple, pour les structures d'accueil des personnes âgées dépendantes, les besoins immédiats sont de 800 places.

Ce désengagement de l'État concernant des moyens pour la santé publique se traduit en quelques chiffres : 4

millions d'euros de déficit pour l'hôpital en 2002, 2,5 millions en 2003 avec pourtant une dotation exceptionnelle. Le manque de personnel, lui, est estimé à 290 postes sur un total de 2 200, avec ce que cela entraîne comme fermetures de lits toute l'année, avec un « pic » de 220 lits fermés en août et des attentes de deux jours aux urgences, en pleine canicule.

Ce manque de moyens, cela veut dire également un retard considérable pris dans l'équipement et le renouvellement du matériel médical, avec une situation scandaleuse en radiothérapie : actuellement les malades atteints d'un cancer doivent attendre parfois plusieurs mois un traitement ou faire des voyages quotidiens à Lyon ou à Genève (une convention spéciale ayant été prise dans l'urgence). Il n'y a plus actuellement que deux appareils en service sur toute la Haute-Savoie, l'un à la clinique générale d'Annecy, l'autre à la clinique d'Annemasse, le nouvel équipement de l'hôpital d'Annecy ne devant entrer en service qu'en février 2004. La situation est également intenable pour le personnel et les patients en psychiatrie où 30 % des demandes d'hospitalisation ne peuvent être satisfaites ; les lits de camp de l'armée sont la règle à l'établissement psychiatrique de Seynod.

La construction du nouvel hôpital ne règlera en rien le problème du manque de moyens, la capacité d'accueil sera même inférieure à celle de l'hôpital actuel, sous prétexte que la durée des séjours devrait être moins longue compte tenu des progrès des techniques médicales. Mais comme aucune structure supplémentaire de soins de suite n'est prévue en aval, cela risque de se faire au détriment des malades, en particulier des personnes âgées.

• Magasins Champion

Les travailleurs veulent se faire respecter

Vendredi 19 décembre, les travailleurs des magasins Champion, filiale de Carrefour, ont participé à une journée nationale d'action appelée par la CGT, la CFDT et la CGC. Ils réclament les mêmes droits, le même statut que les travailleurs de Carrefour, des augmentations de salaire, la revalorisation des contrats à temps partiel, la prise des congés payés et des RTT au choix des salariés, la prime de fin d'année, la prime d'habillement, la mise en place de tickets-restaurant.

Des pétitions avaient déjà été signées dans les différents magasins et un rassemblement devant le siège de Champion Supermarché France (CSF)

avait eu lieu le 10 décembre.

En plus de ces revendications, les salariés réclament aussi l'arrêt des pressions et des sanctions.

Ainsi, au magasin de Boulogne-Billancourt, une employée a été licenciée suite à un changement d'horaires qu'elle ne pouvait pas accepter pour des raisons familiales. Le 19 décembre, 38 employés sur 85 de ce magasin se sont mis en grève pour s'opposer à ces méthodes expéditives. Ils en ont assez de supporter les horaires variables imposés (de 8 h 30 à 14 h 30 et 16 h 30 à 20 h 30), les salaires au smic, les réflexions désobligeantes, les heures supplémentaires importantes et les

contrats précaires (moins d'heures en début de semaine, et plus en fin de semaine), bref d'être à la disposition de l'employeur. Ils estiment que la direction doit prendre en compte leurs revendications, d'autant plus que le groupe Champion a affiché 611 millions d'euros de bénéfices pour l'année 2002. Ils ont proposé aux clients une pétition de soutien qui a recueilli de nombreuses signatures.

Le mouvement de grève a aussi été bien suivi à Lamorlaye (Oise), Morangis, Meudon et Verrières. Les travailleurs de Champion ont montré qu'ils ne se laissent pas faire. Ils se battent aussi pour leur dignité.

• Groupe Carrefour

Champion de l'exploitation !

Champion est une enseigne internationale du groupe Carrefour. Ce groupe, qui a fusionné avec Promodès en 1999, occupe la 2^e place mondiale de la grande distribution. Il compte aujourd'hui 10 095 magasins, répartis dans une trentaine de pays. Il est leader en France, Espagne, Belgique, Portugal et Grèce, numéro deux en Italie, et domine aussi les marchés brésilien, argentin, taiwanais, indonésien et coréen.

Carrefour, ce n'est pas seulement Champion, c'est aussi plusieurs magasins, hypermarchés, supermarchés, maxi discount, cash and carry, dont les enseignes sont bien connues du public : Shopi, 8 à Huit, Proxi, Dia, Ed, Promocash, Prodi-rest... Le groupe compte 340 000 salariés dans le monde.

Quant à son chiffre d'affaires, il a progressé de près de 6 %

ce dernier semestre et représente environ 65 milliards d'euros dans le monde. Rien qu'au cours des neuf derniers mois, Carrefour a ouvert 578 nouveaux magasins. Enfin, en août 2003, le groupe annonçait une hausse de son bénéfice net de 17,9 %.

Certes, les gros actionnaires peuvent se dire : « Avec Carrefour, je positive ». Pour les salariés, c'est une autre histoire !

• Langon (Gironde) : Système U

La prime contre les cadences, c'est tout bénéfique pour le patron

L'entrepôt de Système U à Langon en Gironde approvisionne tous les magasins Super U du Sud-Ouest. Nous sommes 120 salariés à y travailler.

Depuis quelques années, la direction essaie par tous les moyens d'augmenter la productivité. Fin novembre, elle a convoqué l'ensemble du personnel à une réunion sur le futur agrandissement de l'entrepôt, mais surtout elle nous a « proposé » (pour ne pas dire qu'elle nous a contraints et forcés) une augmentation des cadences de

180 colis à l'heure à 190 durant tout le mois de décembre. C'était la condition pour obtenir (éventuellement...) la prime d'intéressement.

Cette augmentation des cadences représente sur un mois 1 400 colis, ce qui correspond à une journée de travail. Le patron économisera donc une journée de travail par préparateur (nous sommes environ 35) : un beau cadeau de Noël pour lui ! Quant à la prime, nous ne saurons qu'au début de l'année prochaine si

nous l'aurons, après avoir trimé peut-être pour rien !

Les critères d'obtention de cette prime sont basés essentiellement sur la productivité... et tous les ans l'objectif à atteindre est encore un peu plus haut. Il faut refuser ces pratiques qui, chantage à la prime à l'appui, veulent faire de nous des machines.

Prime ou pas, c'est sûr que le patron passera un joyeux Noël les poches pleines, ainsi que les chefs de service qui toucheront une prime de rendement.

• Zones d'attente à Roissy

Une situation inhumaine

Le comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CTP) vient de publier un rapport sur une visite effectuée du 17 au 21 juin 2002 à l'aéroport de Roissy pour y examiner la situation des ressortissants étrangers maintenus sur ce site et menacés d'être reconduits à la frontière. Il soulève un certain nombre de problèmes qui ne peuvent qu'inquiéter sur la façon dont ces derniers sont traités.

Le CTP, qui était déjà venu enquêter en 2000, pointe à nouveau les mauvaises conditions de détention dans les locaux de la police de frontières (PAF), situés dans les aérogares. Il constate en

effet, que lors de la dernière visite, un de ces locaux « comptait douze personnes confinées dans 10 m², dans une atmosphère étouffante ». Dans un autre, « 53 personnes avaient passé plusieurs heures pendant la journée, réparties entre deux cellules de 4 m² ». Mais ce n'est pas tout. Le rapport dénonce aussi des mauvais traitements signalés lors de contrôles de passeport ou de demandes d'asile, et les responsables pointés du doigt sont des « membres des forces de police ». En effet, entre le 1^{er} mai et le 17 juin 2002, « le service médical de la ZAPI (zone d'attente pour les personnes en instance) a établi 23 constats de lésions traumatiques de personnes

ayant allégué des mauvais traitements physiques à l'aéroport ». Un cas est cité, celui d'un demandeur d'asile passé à tabac au poste de police d'un terminal. Le policier responsable a certes été condamné pour coups et blessures à 12 mois de prison... avec sursis, mais le fait en lui-même en dit assez long sur le sort réservé aux sans-papiers.

Les étrangers qui se retrouvent dans ces zones d'attente sont coupés de tout. Le plus souvent, la barrière de la langue renforce encore leur isolement, même s'il existe des interprètes. Il leur est bien sûr difficile, voire impossible de connaître leurs droits, d'autant qu'ils ne disposent pas

toujours d'un avocat « dès le début de la privation de liberté », comme le demande pourtant le CTP.

Pour ceux dont la demande d'asile a été rejetée, c'est la reconduite à la frontière. Au désespoir de voir tous leurs efforts ruinés, s'ajoutent souvent l'humiliation et la brutalité du renvoi forcé dans leur pays. Le CTP soulève le problème des conditions de ces reconduites à la frontière par avion, dont l'inhumanité soulève parfois l'indignation des autres passagers. Il est bien significatif que des directives précises en matière « d'éloignement forcé par voie aérienne » soient réclamées par le CTP, en particulier sur les

gestes et techniques à prohiber, comme le fait d'obstruer les voies respiratoires, de comprimer le thorax ou d'entraver les membres avec des adhésifs. En effet, ces méthodes existent... puisqu'il faut les interdire.

Le rapport de ce comité européen comme les actions des collectifs de sans-papiers contre les expulsions permettent de soulever un coin du voile sur ce qui se passe dans ces zones d'attente, ces prisons cachées dans des immeubles, de « faux » hôtels construits par le groupe Accor. Il faut mettre fin immédiatement à ces méthodes dégradantes.

Aline RETESSE

• Grenoble

Des demandeurs d'asile à la rue

Mercredi 17 décembre, une centaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de l'Isère à Grenoble, à l'appel du Collectif isérois de soutien aux sans-papiers, pour demander au préfet, au président du Conseil général (PS), au président de la Métro (PS) et au maire de Grenoble (PS) la mise à disposition immédiate de logements pour une quarantaine de demandeurs d'asile. En effet, il y a actuellement dans le département au moins une centaine de demandeurs d'asile qui ont un problème

de logement. Tous ne se sont pas fait connaître. La Coordination iséroise des sans-papiers en a recensé 43, et la préfecture vient d'en loger sept dans des logements EDF à Bourg-d'Oisans. Ces propositions sont bien sûr en dessous des besoins.

Des demandeurs d'asile ont témoigné de leur galère : ainsi, une famille turque de quatre enfants dont un bébé dort depuis deux mois dans un algéco non chauffé, devant en partir le matin à dix heures et y rentrer seule-

ment à partir d'une certaine heure le soir. Le reste du temps, ils doivent errer dehors. Un autre sans-papiers a raconté la galère des squatts, la recherche de voitures où se mettre un moment au chaud, le refuge à la gare jusqu'à une heure du matin, moment où on les jette dehors, sauf quand, quelques rares fois, on leur ouvre une salle... Ensuite, un hommage a été rendu à Kamel Laibi, père de quatre enfants, demandeur d'asile depuis quatre ans, retrouvé mort d'épuisement en septembre dans un squatt de

Grenoble.

Puis, les membres du collectif ont expliqué le délabrement physique et moral que connaissent rapidement les demandeurs d'asile. Et le meilleur et seul remède à cet état, comme en témoignent les médecins qui les examinent, serait un logement immédiat pour ces quelques dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants.

Mais la solution à la situation dramatique que connaissent ces demandeurs d'asile ne serait pas

seulement humanitaire mais politique. Car comment trouver un logement quand on n'a pas de papiers, donc pas de solution pour trouver un travail et payer un loyer ? Dans le droit fil de la politique des gouvernements précédents, la politique répressive de Sarkozy aggrave encore le sort des étrangers en situation irrégulière en France. Seule la régularisation immédiate de tous les sans-papiers pourra apporter une solution à la situation dramatique de ces centaines d'exclus.

• À voir

La Rafle du Vel' d'Hiv d'après Maurice Rajfus

Maurice Rajfus avait 14 ans quand eut lieu, le 16 juillet 1942, la rafle du Vel' d'Hiv, l'arrestation massive de 12 000 Juifs parisiens dont 4 000 enfants, qui furent d'abord parqués au Vélodrome d'Hiver, aujourd'hui détruit, puis conduits au camp de concentration de Drancy avant d'être envoyés par trains entiers vers les camps d'extermination de l'Allemagne nazie.

Si Maurice Rajfus parvint, avec sa sœur, à échapper à cette arrestation, et à une mort quasi certaine, il le doit à sa mère qui, un peu après l'arrestation de toute sa famille, eut le réflexe de profiter d'une décision locale des policiers de laisser partir les enfants. La plupart des autres mères firent le choix instinctif de garder leurs enfants avec elles, mais celle de Maurice les laissa filer et tenter leur chance...

Cette anecdote fait partie du

texte que le comédien Philippe Ogouz a écrit à partir des nombreux livres que Maurice Rajfus a consacrés à cet événement (*Jeudi noir*, *La rafle du Vel' d'hiv*, parmi beaucoup d'autres). Il est le seul comédien de cette pièce de théâtre et il dit avec émotion un texte qui rappelle cette sombre page de l'histoire de l'État français. Dans la France occupée des années quarante, les gouvernants français mirent en œuvre avec zèle la déportation des Juifs de France, à la demande des autorités nazies. Ils allèrent même, comme le fit le chef du gouvernement de Vichy, Laval, jusqu'à proposer d'ajouter les enfants aux déportés adultes pour que les convois en partance pour la mort aient leur compte de chair humaine.

Si Laval fut fusillé à la fin de la guerre, le responsable de cette rafle, le secrétaire général de la

police, René Bousquet, fit carrière après 1945 comme bien d'autres hauts fonctionnaires du régime de Vichy, en l'occur-

rence dans la banque et la presse. Il fut même un protégé de la société L'Oréal, comme son adjoint Jean Leguay et un de



ses amis... Mitterrand.

Ce spectacle poignant rappelle le terrible événement et souligne, au passage, l'indulgence dont bénéficièrent la plupart des responsables de la police.

Vingt ans après la rafle du Vel' d'Hiv, les policiers parisiens, cette fois sous la houlette de Maurice Papon, lui aussi ex-vichyste, allaient réprimer avec violence les Algériens qui manifestaient pacifiquement à Paris pour leur indépendance, le 17 octobre 1961. Là aussi, la continuité de l'État français se vérifiait.

J. F.

Théâtre du Lavoir moderne parisien, 33 rue Léon, Paris XVIII^e, Métro Marcadet-Poissonniers ou Château-Rouge, réservation au 01 42 52 09 14, entrée : 20 euros, jusqu'au 15 janvier 2004.

• Région Nord-Pas-de-Calais

Le chantage des patrons de l'automobile

En région Nord-Pas-de-Calais, l'industrie automobile pèse lourd : cinq constructeurs différents (PSA, Renault, Toyota, Fiat, Daimler-Chrysler) sont présents, ainsi que vingt et un équipementiers automobiles. Au total, cela représente 52 000 emplois et 9,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les directeurs de toutes ces usines se sont regroupés dans l'ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile) afin de défendre leurs intérêts communs. Début décembre, ils ont expliqué qu'ils voulaient « tirer la sonnette d'alarme ». Chacun y est allé de son petit couplet pour illustrer le thème commun : « Nous payons trop de taxe professionnelle, les salaires sont trop élevés, nos ouvriers ne travaillent pas assez et nous allons devoir partir si cela continue » !

Le directeur de l'usine Toyota à Onnaing, près de Valenciennes, lui, ne pouvait pas encore parler de taxes. En effet, son usine en est encore exonérée pour quelques années. Il n'a pas non plus osé regretter le manque d'aides publiques car son usine sort d'en prendre, et pas qu'un peu : l'État, le Conseil régional, le Département, la Communauté de communes du Valenciennois ont largement mis la main à la poche pour financer l'arrivée de Toyota, au lieu de consacrer cet argent à des dépenses publiques. Et avec 4,2 milliards d'euros de bénéfice au niveau mondial pour les six derniers mois (plus de 3 300 euros mensuels, le triple d'un



Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes – et aujourd'hui ministre – brise, en compagnie d'officiels japonais, un tonneau de saké pour la pose de la première pierre de l'usine Toyota. Version locale du pot-de-vin des subventions.

salaires net ouvrier, pour chacun des 210 000 salariés !), les actionnaires de Toyota roulent sur l'or...

Alors, ce sont les autres directeurs qui ont parlé. En voici un petit florilège : pour Renault, le directeur de MCA Maubeuge qui fabrique la Kangoo s'est plaint de devoir payer 600 000 euros de taxes en plus en 2003. « Cela fait 3 euros de plus par Kangoo produite, a-t-il dit, vous vous rendez compte de ce que cela représente ? ». Et en effet, on se rend compte de ce que cela représente sur un modèle vendu plus de 15 000 euros, et dont les frais de fabrication sont amortis depuis longtemps !

Le directeur de Renault-Douai s'est plaint de l'aspect « déraisonnable » de la taxe professionnelle qui « a été augmentée de 2,35 % en neuf ans ». Mais

pour ce monsieur, l'augmentation de la productivité de son usine n'est pas « déraisonnable » : il y a neuf ans, elle produisait 1 400 véhicules par jour avec 7 000 travailleurs. Aujourd'hui, elle produit plus de 2 000 véhicules par jour avec 1 000 travailleurs de moins ! On en est à deux Mégane par minute. Le profit a ses raisons que la raison ignore...

Par contre, il y a des chiffres qui le révoltent : « Le coût humain en France est de 25 euros contre 8 euros en Slovaquie ou 2 euros en Roumanie ». Il n'est pas allé jusqu'à réclamer le retour au travail gratuit de l'esclavage, c'est déjà ça !

Le directeur de l'usine STA (Société des Transmissions Automatiques) à Ruitz dans le Pas-de-Calais a vanté ses propres mérites : « Pour obtenir la fabrication

de notre nouvelle boîte de vitesses automatique, nous avons dû nous battre contre des Hongrois pour réussir à convaincre PSA de nous faire confiance ». Voilà une bataille héroïque qui mériterait sans doute une médaille.

Et puis, ont déclaré en chœur tous ces directeurs, « Nous travaillons (admirez le « nous ») un mois de moins en heures annuelles que les autres grands pays concurrents ».

Tous ces assauts d'hypocrisie avaient pour but de faire pression sur les politiques pour que les entreprises aient toujours plus de subventions et de dégrèvements fiscaux. C'est ce que leur offre déjà le gouvernement Raffarin, comme le faisait Jospin avant lui. Mais elles n'en ont jamais assez...

• Groupe Peugeot Citroën

Un accord pour avoir le beurre et l'argent du beurre

Le groupe automobile PSA vient de signer avec les syndicats, à l'exclusion de la CGT, soit la SIA (ex-CSL), la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, un accord qui permet d'appliquer la « modulation des horaires » aux intérimaires. Tous les salariés seront donc soumis au « principe du décompte du temps de travail », c'est-à-dire à la sauce de la loi dite des 35 heures qui autorise les heures supplémentaires non payées, les variations d'horaires, les samedis obligatoires et le chômage partiel payé à l'avance par le salarié grâce à un système de « compteurs » des heures de travail faites.

Cet accord fait suite à la condamnation en justice de la direction de l'usine de Rennes et à une action qui est en cours vis-à-vis de celle de l'usine de Poissy dans les Yvelines. Dans les deux cas, il s'agit de savoir comment seraient payées aux intérimaires les périodes de chômage partiel. A Rennes, la justice a condamné les agences d'intérim à payer, même si, du fait de ces fermetures partielles, PSA n'avait pu profiter de leur travail : les intérimaires n'avaient pu travailler, mais elle a dû les payer !

A Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, la direction

est aussi tombée sur un os. En octobre, elle imposait une semaine de chômage partiel à toute l'usine et tentait de faire signer aux intérimaires une suspension de leur contrat de travail. Ces travailleurs ont refusé. Du coup, la direction a fait une demande d'indemnisation pour ce chômage, qui lui a été refusée... en toute logique d'ailleurs. En effet, comment justifier de mettre au chômage des travailleurs qui ont des contrats de travail pour... accroissement temporaire de production ? Devant ce refus et l'intervention de l'inspecteur du travail, PSA a dû payer la semaine com-

plète à ces travailleurs.

Avec ce nouvel accord dûment signé, la direction va, en plus de la précarité, imposer les modulations d'horaires à ces travailleurs ! Avec sa combine et ses syndicats aux ordres, elle espère ainsi gagner sur tous les tableaux et ne pas avoir à payer quand elle veut imposer du chômage partiel.

Il n'empêche que, coup sur coup, des travailleurs intérimaires lui ont infligé des revers et, si elle améliore son arsenal, la parade saura être trouvée.

Correspondant LO

• La Poste (Paris 8)

Difficile de suivre les « suivis »

Quand vous allez déposer une lettre à un guichet de La Poste, souvent on vous propose d'acheter un suivi. En plus de l'affranchissement normal, le suivi coûte de 0,55 à 0,91 euro l'unité, suivant la quantité achetée.

Le guichetier vous explique que cela vous permettra de suivre votre courrier à la trace sur votre minitel, sur internet ou au bureau de poste lui-même. Mais entre la théorie et la réalité, il y a une marge. D'abord, il faut que les suivis soient bien enregistrés (« flashés ») par un lecteur optique au départ, mais aussi à l'arrivée, ou que les numéros du code barre soient tapés manuellement si les flasheurs ne fonctionnent pas. Mais pour faire tout cela, il faut du personnel, et ce n'est pas toujours le cas.

Mais même quand tout est enregistré correctement à chaque étape de l'acheminement, encore faut-il que le serveur central informatisé, le SIO (Suivi informatisé des objets) qui permet de savoir où est votre courrier, ne soit pas saturé ou en panne comme cela est arrivé ces dernières semaines. Quand on l'interroge, il arrive qu'il ne trouve aucune trace de votre envoi, alors que ce serveur est censé couvrir et coordonner les suivis sur toute la France.

Du coup, dans les services de la distribution et des guichets les réclamations tombent. Les usagers qui ont payé pour un courrier, qui n'a de suivi que le nom, ont l'impression de s'être fait voler.

Pour vendre des produits « à valeur ajoutée », La Poste n'hésite pas et exerce une pression maximum sur les guichetiers pour qu'ils les proposent sans mettre les effectifs et les moyens matériels nécessaires. Quand il s'agit de mettre les moyens pour que l'acheminement soit à la hauteur, elle est aux abonnés absents. Elle ne parle que de faire des économies, restructurant les services à tout va et réduisant le nombre de postiers. Et tant pis pour l'utilisateur qui n'est considéré que comme un client à qui extorquer de la « valeur ajoutée ».

Correspondant LO